

**Sujet :** [INTERNET] PPVE HEINEKEN à MONS-EN-BAROEUL

**Date :** Thu, 22 Jun 2023 21:52:22 +0200

Bonjour,

L'entreprise Heineken souhaite valoriser économiquement ses drêches. Il y a un risque que des odeurs supplémentaires émanent du site. Quelles sont les mesures prises pour les empêcher? Quels sont les indicateurs utilisés (KPI) pour mesurer ces dernières et comment seront-ils suivis? Est-ce d'ailleurs l'occasion pour réduire les mauvaises odeurs déjà existantes?

L'abattage des peupliers "Avenue du Baroeul" a sensiblement augmenté la diffusion géographique de ces mauvaises odeurs. Cet abattage des arbres aux conséquences déjà constatables ont-elles été prises en compte/anticipées dans l'étude du projet? Quelles garanties pouvez-vous fournir aux riverains dont la valeur des biens se retrouve directement affectée par ces désagréments?

Merci d'avance de votre retour.

Guillaume Planque